

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	3 (1865)
Heft:	36
Artikel:	Jean Sordel ou La découverte des bains de Lavey : [7ème partie]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-178151

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

couronnait le voûtement du Flon, sur la place de Pépinet. Ce gracieux kiosque était l'ornement du quartier ; plusieurs journaux en avaient fait l'éloge, et les habitants de Pépinet, qui en sentaient tout le prix, allaient, dit-on, envoyer une adresse de félicitations à l'autorité, lorsque tout à coup le petit édifice disparut comme par enchantement, sans qu'il fut possible d'en connaître la cause. Aucun mortel n'avait aperçu les auteurs de cette soustraction, aucun bruit ne s'était fait entendre dans la nuit, la police même ignorait tout et chacun se perdait en conjectures quand soudain le mystère fut dévoilé.

Un bon Génie, le même à qui l'antiquité attribuait la mission de réparer les bêtues des grands personnages, s'arrêta un matin, à deux heures, sur le Pont Pichard, contempla pendant quelques instants l'objet de ses désirs, battit de l'aile, et le prit délicatement pour l'emporter sur la place de l'Ecole moyenne où, d'un air moqueur, il semble regarder aujourd'hui son ancienne station. O instabilité des choses d'ici bas ! le quartier du chemin neuf qui se réjouit maintenant de la présence du kiosque ambulant, au détriment de Pépinet, s'en verra peut-être privé un beau matin au profit de la place de St-François ; il faut s'attendre à tout de la part de choses aussi mobiles.

JEAN SORDEL

ou la découverte des bains de Lavey.

VII.

— C'est pis encore que vous ne pensez, mes bons amis, et je viens par mon impatience d'ôter à Georges les dernières chances qui lui restaient d'être un jour l'héritier de son oncle.

Là-dessus il s'expliqua.

— Vous voyez donc, mon bon Georges, que nous sommes nés pour vous nuire, autant que pour vous aimer.

Quelques jours après, la nouvelle de ces événements faisait le sujet des conversations dans le village. Françoise avait causé à la fontaine ; Georges avait fait quelques confidences à ses amis. Ce tissu de méchanceté fut accueilli avec beaucoup plus de confiance que ne l'avaient été auparavant les plaintes de Sordel ; mais les nouvelles dispositions du public portèrent les gens à croire enfin ce qu'ils avaient rejeté jusqu'alors. Un oncle capable d'aller sur les brisées d'un neveu avait pu trahir un pauvre homme qui ne lui était rien. S'il dérobe à l'un son secret, il a bien pu le dérober à l'autre.

D'ailleurs Béruel s'était fait beaucoup d'ennemis depuis l'établissement des bains. Après avoir présenté à ses bourgeois cette fondation comme une grande cause de prospérité pour la commune, il s'était arrangé pour en tirer à lui tous les avantages. Il faisait concurrence à toutes les petites industries qui essayaient de vivre sur les baigneurs. Il payait le plus mal qu'il pouvait les pourvoyeurs et toutes les personnes qu'il était forcé d'employer. Convaincu qu'il marchait à une grande fortune. Il devenait de jour en jour plus difficile et plus orgueilleux.

Beaucoup de gens, témoins de sa prospérité, accusaient déjà la Providence. C'est toujours ainsi, et quelquefois elle ne daigne pas se justifier ; elle laisse jusqu'à la fin le méchant à son apparence prospérité, et les hommes à leurs

jugements téméraires. Béruel n'eut pas, aux yeux du monde, ce frivole avantage ; il reçut avant la mort le châtiment qu'il méritait.

Nous avons dit que la source nouvellement découverte avait d'abord été célébrée autre mesure. Point de maladies dont elle ne put guérir ; malheur aux établissements ri-vaux ! Louèche, Amphion, Aix, allaient être déserts. On courut à Lavey de Genève et de Lausanne. La réputation des nouveaux bains franchit les Alpes et le Jura. Mais à ce premier enthousiasme devaient succéder la froideur et le découragement. Les incurables ne furent pas guéris ; des traitements entrepris mal à propos aggravèrent le mal qu'on voulait combattre ; car des eaux actives sont d'autant plus malfaisantes dans certains cas qu'elles peuvent faire plus de bien en d'autres. Béruel vit diminuer considérablement le nombre de ses hôtes, et les frais d'administration ne purent diminuer dans une proportion égale. Il avait des bailleurs de fonds qui exigèrent le paiement des intérêts, sans s'informer du nombre des baigneurs ; les gages des domestiques couraient toujours, leurs exigences n'étaient pas moindres, quicqu'ils fussent inoccupés la moitié du temps.

Béruel essaya de se dédommager aux dépens des baigneurs qui lui restaient fidèles. Ils trouvèrent leur hôte déraisonnable, et les rangs s'éclaircirent de plus en plus. Un accident agrava la situation de Béruel. Les eaux du Rhône s'étant élevées prodigieusement, à la suite d'une fonte rapide des neiges, la force du courant emporta les ouvrages établis dans le lit du fleuve pour isoler la source. C'était au milieu de la saison des bains. On sait, en effet, que le Rhône grossit en été, parce qu'il s'alimente surtout par la neige des hautes Alpes, qui est très tardive à se fondre. Les baigneurs se plaignirent et réclamèrent. Béruel allégué la force majeure : contestations, refus de paiement, procès. Les tribunaux condamnèrent le maître des bains. L'année suivante, il fallut construire de nouveaux ouvrages à grands frais. L'événement de la saison précédente, l'embarras soudain que les malades avaient éprouvés, les démêlés qu'ils avaient eus avec leur hôte, devaient refroidir le public. On ne vint pas réparer les brèches que Béruel avait faites à sa fortune, et il succomba sous le poids de ses engagements. Il fut heureux d'obtenir que le gouvernement consentît de prendre à sa charge l'exploitation des bains. Et voilà comment la source trouvée par le pauvre fontenier ne fit point la fortune de Béruel !

Il manquait encore quelque chose à sa punition ; il fallait qu'il vit l'établissement prospérer dans d'autres mains que les siennes, et c'est ce qui arriva en peu de temps. Un médecin plus prudent et plus habile n'admit que les malades auxquels les eaux pouvaient convenir ; la source fut parfaitement protégée contre les crues du Rhône par des ouvrages bien faits ; les baigneurs furent mieux traités, mieux soignés, mieux nourris. La faveur publique fut dès ce temps et fait encore aujourd'hui prospérer les bains de Lavey.

Et Charlotte ? Nous ne l'avons pas oubliée ; mais on devine ce que nous avons à dire. Elle prit les bains une première année, et elle s'en trouva bien ; une seconde cure lui procura une guérison complète. Georges l'épousa, et prit l'état de son beau-père. Par son application, par ses études, il devint le meilleur fontenier du pays, et il fut chargé de l'entretien des travaux faits pour la source thermale. Son oncle s'était retiré dans une commune plus riche dont il était bourgeois, avec l'intention d'y vivre de l'assistance légale ; Georges ne le voulut pas souffrir, et paya chaque année une petite pension qui suffisait à le loger, à le nourrir, à le fournir de linge, de vêtements et même de tabac. Béruel avait toujours été grand fumeur.

(Mag. Pittoresque.)

(Fin.)

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.